

Mairie de Berneuil sur Aisne
Conseil Municipal
Séance du jeudi 1^{ER} juin 2017

L'an deux mille dix-sept, le 1^{er} juin à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal de la commune de Berneuil sur Aisne, se sont réunis à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Daniel GUEGUEN, Maire.

Présents :

- Mesdames CROCHET Françoise, DUMEZ Ludivine, PADIEU Yveline, TUAL Nicole, VENDEWINKELE Catherine,
- Messieurs BATTON Sébastien, BONAMY Patrice, CAGNIARD Cédric, DE WAELE Philippe, FRERE Etienne, PYTLAK Michel.

Absents excusés :

- Mesdames ANTOINE Séverine, JACQUES Céline
- Monsieur CARPENTIER Georges

Madame Françoise CROCHET est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 30 mars 2017.

1) LES DIFFERENTES DELIBERATIONS

Rapporteurs : Daniel GUEGUEN

- GRDF
Redevance de concession d'un montant de 796,34 € au titre de l'exercice 2017.
- Syndicat de l'énergie de l'Oise (SE60)
Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) d'un montant de 197 € pour l'année 2016 et d'un montant de 200 € pour l'année 2017.
- Délibération concernant l'approbation de la refonte des statuts de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise (CCLO).
- Délibération pour l'approbation du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS).
- Renouvellement des contrats de travail
Contrat à Durée Déterminée (CDD) du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018 :
ANTOINE Thierry 35 h
CROCHET Dominique 35 h
MOREL Mélanie 20 h
DESMARET Fany 15 h

- Demande de participation de Mr & Mme MOREAU pour le séjour de leur fils Kyllian en Allemagne du 02 au 06 mai 2017 d'un montant de 420 €.

Le conseil municipal accorde la subvention de 50 €
- Facture RETIF de 28,78 €

Remboursement à Mme MAUBARET pour l'achat de sacs plastiques pour le péri-scolaire.
- Remboursement d'un chèque de 159,84 € de Mme Mélanie MOREL au profit de la commune pour un trop perçu de la sécurité sociale.
- Baisse de 5% des indemnités du Maire.

Nouvelle délibération : calcul des indemnités au niveau de 38% de l'indice 1022 (au lieu de 43% du même indice)

Le conseil municipal accepte la modification présentée.

2) **PROGRAMMATION DES TABLEAUX DU BUREAU DE VOTE**

Elections législatives du 11 juin et 18 juin 2017.

3) **LE COMITE DES ŒUVRES SOCIALES DE L'OISE (COS60)**

Rapporteur : Franck MOREAU

Présentation des catalogues aides et loisirs 2017 ainsi que les évènements ponctuels 2017 au profit du personnel de la Commune.

Monsieur le Maire précise que la cotisation 2017 s'élève à un montant de 1251 €

4) **INFORMATIONS DU MAIRE**

- Courrier de Madame Christine LEJUEZ qui réitère sa demande de disponibilité pour convenance personnelle du 1er septembre 2017 au 31 août 2018.
- Courrier de Monsieur le sous-Préfet nous informant que la demande de subvention 2017 au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) en ce qui concerne le renouvellement des jeux du parc municipal n'est pas retenue.
- Travaux au local du Comité des Fêtes :

Fourniture et pose réfection couverture (changement d'ardoises et crochets).

Fourniture et pose modification gouttières zinc (drainage et évacuation eaux de pluie).

Facture d'un montant total de 1575,20 €
- Quel sera le fonctionnement du temps scolaire à la rentrée de septembre 2017 ?

Après contact téléphonique entre Monsieur le Maire et Madame l'inspectrice de l'éducation nationale, la concertation avec les enseignantes de l'école et les élus de parents, le retour à la semaine de 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi) serait programmé.

- Demande de Madame LAISNE, Présidente de l'Union Sportive de football de Pierrefonds afin d'accéder à notre terrain de football pour leurs entraînements du mardi et du jeudi (leur terrain est en rénovation).

Après échange, les membres du conseil donnent une réponse négative car outre les factures de gaz et d'électricité, nous avons un problème important de fuite au niveau des douches : l'eau est coupée et il faudrait abattre un mur pour accéder aux réparations. C'est un budget non prioritaire pour la commune.

- Remerciement de Monsieur le Maire à Monsieur Georges CARPENTIER qui a représenté la commune pour un procès-verbal de délimitation et de bornage avec la société civile professionnelle VINCENT, la propriété de la commune et celle de Monsieur et Madame FORMER de Berneuil sur Aisne.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Mr GUEGUEN remercie l'assemblée pour son écoute, son attention et sa participation.

La séance est levée à 20h30.

La secrétaire de séance

Le Maire